Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Cabinet **Mission défense** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **CAB/MD/2014-976** **09/12/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Candidatures pour les formations en matière d'Intelligence économique et stratégique - calendrier 2015 -

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF Administration Centrale – DGPAAT, bureau de l'Union européenne Etablissements d'enseignement supérieur Etablissements publics-Offices Délégués de zone de défense et de sécurité

Résumé : L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre organise depuis près de 20 ans des cycles de formations en matière d'Intelligence économique et stratégique. Les candidatures des personnels de notre administration qui seraient intéressés sont recevables selon les modalités suivantes :

• Inscription sur le site internet de l'IHEDN (www.ihedn.fr – rubrique : « formations » puis « Intelligence économique ». L'IHEDN est un organisme formateur n° 1175PO15975 ; Les formations sont éligibles au titre du compte personnel de formation.
• Contact :
Tél : 33(0)1 44 42 51 42 / 33 (0)1 44 42 31 79
Courriel : intelligence-economique@ihedn.fr

Les dossiers de candidatures devront être déposés auprès:
- de la préfecture du lieu de résidence,
- de la mission de défense du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, à l'attention de Mme Jacqueline Raffeau, chargée des affaires générales, tél : 01.49.55.54.37 – mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr.

Le Haut fonctionnaire adjoint de défense et de sécurité

Thierry COTON

Séminaire "Sécurité économique et protection du patrimoine"

Former les participants aux risques d'intrusions auxquelles, ils peuvent être confrontés dans leur activité, ainsi qu'aux menaces pesant sur le patrimoine informationnel.
Souligner l'ampleur des préjudices causés aux entreprises et administrations. À partir d'exemples, sont présentées les mesures de protection à mettre en place dans le cadre d'une politique de sécurité des systèmes d'information (SSI) dans un contexte de Cyberdéfense.

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (environ 20 participants)

- Action de l'État en matière de sécurité économique
- Espionnage économique et industriel,
- Cyberdéfense
- Organisation et modes d'action des services de renseignement
- Protection du patrimoine immatériel des entreprises, secret des affaires
- Mise en œuvre d'une politique de sécurité économique et de SSI
- Retours d'expériences d'entreprises (sûreté, sécurité économique, SSI)

Organisés en partenariat avec

» La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
» La Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD)
» La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI)
» L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi)
» Experts en entreprise

Durée et tarifs

2 jours (12h) – 600 €

» **Session n° 313 :** 10 et 11 mars 2015
» **Session n° 314 :** 29 et 30 septembre 2015

Séminaires "Intelligence économique thématiques"

Donner une information approfondie, des méthodes et des leviers d'action sur une thématique relevant de l'Intelligence économique.

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (environ 15 participants)

Thématiques et dates

Maîtrise des risques à l'international / *Compliance*

24 et 25 mars 2015 ou 13 et 14 octobre 2015

Anticiper et maîtriser les risques dans un cadre d'affaires internationales – mettre en place un dispositif de *Compliance* et de RSE – acquérir les méthodes et techniques de recherches d'information (*Due Diligence*) – maîtriser sa communication interne et externe

Normalisation et propriété intellectuelle

16 et 17 juin 2015

Anticiper et maîtriser les enjeux et risques normatifs et de Propriété intellectuelle – mettre en place un dispositif de valorisation du patrimoine immatériel : intégrer normalisation et propriété intellectuelle (PI) à sa stratégie – développer une influence normative

Veille

30 juin et 1er juillet 2015 ou 17 et 18 novembre 2015

Définir ses besoins en information – mettre en place une démarche de veille – connaître et maîtriser les méthodes et outils de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information – Valoriser et capitaliser ses connaissances – *Big Data* et évolution des outils et métiers de la veille

Gestion de crise et stratégies d'action

3 et 4 novembre 2015

Anticiper les situations de crise – mettre en place une cellule de crise et un plan de continuité/reprise d'activité – améliorer le processus de décision – acquérir une culture de crise – communication de crise (interne-externe)

Stratégies d'influence / *Lobbying*

14 et 15 avril 2015

Connaître les leviers d'influence et de communication d'influence : e-réputation, réseaux sociaux, partenariats, *Think Tanks* etc. – maîtriser les techniques de *Lobbying* institutionnel et connaître les méthodes pour influer sur un projet normatif – comprendre la diplomatie d'entreprise

Intervenants

Professionnels en entreprise, experts de la thématique considérée

Durée et tarifs

2 jours (12h) pour chaque thématique
800 € (public) – 1 000 € (privé)

Cycle
"Intelligence économique et stratégique"

S'approprier les concepts d'Intelligence économique, acquérir des méthodes et des outils pour, à terme, implanter une démarche d'Intelligence économique au sein de son organisation. Approches stratégique, managériale et opérationnelle des thèmes.

Public

Cadres et dirigeants, secteurs public et privé (environ 25 participants)

Thématiques

Politique publique d'Intelligence économique

- Sécurité économique et protection du patrimoine
- Diplomatie économique – soutien à la compétitivité : développement de l'influence de la France, soutien à l'export, valorisation de la recherche

Démarches d'Intelligence économique, méthodes et outils

- Management de l'information : organiser une démarche de veille et de *Knowledge management*, acquérir et analyser l'information
- Protection du patrimoine informationnel – propriété intellectuelle
- Maîtrise des risques : *Compliance*, *Due Diligence*, menaces informationnelles (exercice – étude de cas), droit et sécurité informatique (exercice)
- Stratégies d'influence (diplomatie d'entreprise, *Lobbying* institutionnel)

Intervenants

Professionnels en entreprise, experts, universitaires

Durée et tarifs

Chaque cycle organisé sur 7 vendredis (42h), répartis sur 2 mois consécutifs
à l'exception du 51e cycle organisé sur 7 jours d'affilé
2 100 € (public) – 2 800 € (privé)

» **48e cycle IES :** les 6, 13 et 20 février – 6, 13, 20 et 27 mars 2015
» **49e cycle IES :** les 22 et 29 mai – 5, 12, 19 et 26 juin – 3 juillet 2015
» **50e cycle IES :** les 2, 9, 16, 23 et 30 octobre – 6 et 20 novembre 2015
» **51e cycle IES :** les 1er, 2, 3, 4 décembre, puis les 7, 8 et 9 décembre 2015